



Association éducative agréée complémentaire de l'Enseignement public au titre de l'année 2018-2019



Nom : ATMO Grand est

Association créée le 5 juillet 2016 à SCHILTIGHEIM (67). 223 membres.

Née de la fusion au 1^{er} janvier 2017 des associations « ASPA ATMO Alsace », « ATMO Champagne-Ardenne » et « AIR Lorraine » dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales et notamment la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, la Région Grand-Est étant la résultante de la fusion des régions Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.

Elle est également liée à l'article L. 221-3 du code de l'environnement qui impose de confier la mise en œuvre de la surveillance de la qualité de l'air et de ses effets sur la santé et sur l'environnement dans chaque région à un seul organisme agréé par le ministre chargé de l'environnement pour assurer la surveillance de la qualité de l'air.

Agréée par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat (13/12/2016).

Agréée par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Objectifs :

- Surveiller la qualité de l'air et vérifier le respect de la réglementation ;
- Comprendre en participant à des projets de recherche et d'amélioration des connaissances ;
- Accompagner les acteurs ;
- Innover ;
- Communiquer pour informer et sensibiliser les citoyens, les médias et les autorités ;
- Evaluer les expositions des populations et des écosystèmes.

Actions :

- Connaître la qualité de l'air permet de définir l'exposition des populations et des écosystèmes. A partir de ces informations, les acteurs locaux peuvent prendre des décisions impactant les sources d'émissions afin d'améliorer la qualité de l'air, qui elle-même impacte l'exposition.
- En plus de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air, ATMO Grand Est effectue des campagnes de mesures complémentaires comme :
 - des surveillances industrielles,
 - des mesures en zone ciblée (aéroports de Bâle et Strasbourg),
 - le suivi des zones soumises à un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA),
 - évaluation des pesticides,
 - amélioration des connaissances sur les particules,
 - et d'autres comme des mesures en proximité trafic ou encore dans des zones non couvertes par les stations fixes de mesure.
- ATMO Grand est a participé à l'unification, à l'échelle de toute la région, des procédures qui organisent le déclenchement des épisodes de pollution.
- Le projet « Interreg Rhin Supérieur Atmo-VISION » a pour objectif principal de proposer aux institutions et administrations du Rhin supérieur de nouveaux instruments pour diminuer les émissions de polluants de l'atmosphère. Outre le Rhin supérieur, ATMO Grand Est souhaite également développer la coopération transfrontalière dans son ensemble.

Interventions en milieu scolaire :

Public visé : premier et second degré

Animations proposées :

- Intervention dans les classes sur la problématique air extérieur et air intérieur,
- visite du camion laboratoire,
- visite des locaux ATMO Grand Est,
- visite des stations de mesures à proximité des écoles,
- visite de parcours pédagogiques dans les parcs et jardins des collectivités,
- réalisation d'expériences autour de l'air,
- participation aux projets pédagogiques.

Date de l'agrément : 26 juin 2019

Coordonnées :

5, Rue de Madrid 67300 SCHILTIGHEIM
Courriel : contact@atmo-grandest.eu

Tel. : 03-88-19-26-66

Site internet : <http://www.atmo-grandest.eu/>